

Compte rendu des consultations



## NOTES DE RENCONTRE

### Reconstruction de la route 293 à Notre-Dame-des-Neiges

Date : Le mercredi 12 décembre 2012  
Heure : 19 h  
Endroit : Salle communautaire  
17, rue de l'Église à Rivière-Trois-Pistoles, Notre-Dame-des-Neiges  
Objet : Consultation publique avant le dépôt de l'étude d'impact

Promoteur : Ministère des Transports du Québec (MTQ)

Richard Dionne, directeur, MTQ  
Victor Bérubé, ingénieur et chef du Service des inventaires et du Plan, MTQ  
Jacqueline Roy, biologiste, vice-présidente principale, Environnement, Roche  
Jean Hardy, ingénieur en transport, Dessau  
Jean-François Thibault, ingénieur, MTQ  
Martine Lévesque, responsable des communications, MTQ  
Anne-Sophie Lebel, agent d'information  
Gilles Michaud, ingénieur et coordonnateur en exploitation, C.S. Cacouna, MTQ  
Jonathan St-Laurent, biologiste  
Louis Belzile, biologiste, MTQ

---

Une consultation publique sur le projet de reconstruction de la route 293 à Notre-Dame-des-Neiges a eu lieu le 12 décembre 2012.

La municipalité locale concernée a informé ses citoyens par l'entremise du journal municipal et par envois postaux. Le MTQ a transmis des avis publics au journal local. Un exemple de l'avis de convocation qui a paru dans le journal *Le Saint-Laurent portage* du 28 novembre et du 5 décembre 2012 est présenté ci-après.

M<sup>me</sup> Martine Lévesque a agi à titre d'animatrice. Environ quatre-vingt personnes ont assisté à la présentation publique, majoritairement de Trois-Pistoles et de Notre-Dame-des-Neiges (85%), mais également des municipalités avoisinantes soit de Saint-Jean-de-Dieu, de Sainte-Françoise, de Saint-Cyprien, de Saint-Éloi et de Rivière-du-Loup.

Une carte était disponible à l'accueil avec les coordonnées du promoteur invitant la population à adresser des commentaires, suggestions ou questions sur le projet aux coordonnées suivantes : 92, 2<sup>e</sup> Rue Ouest, bureau 101, Rimouski (Québec) G5L 8E6, téléphone : 418 727-3674, télécopieur : 418 727-3673, courriel : [wwwdtbqi@mtq.gouv.qc.ca](mailto:wwwdtbqi@mtq.gouv.qc.ca).

# Avis public

Ministère des Transports

## **INVITATION À LA POPULATION**

**Rimouski, le 5 décembre 2012**— Dans le cadre de la réalisation de l'étude d'impact sur l'environnement du projet de reconstruction de la route 293 dans la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges, le ministère des Transports du Québec invite la population à une consultation publique.

**La rencontre aura lieu :**

**Date : Le mercredi 12 décembre 2012**

**Heure : 19 h**

**Endroit : Salle communautaire  
17, rue de l'Église  
Rivière-Trois-Pistoles**

À cette occasion, le Ministère présentera le projet et la population pourra s'informer ainsi que fournir des commentaires et suggestions avant le dépôt de l'étude d'impact au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

Pour toute information complémentaire, veuillez communiquer avec Martine Lévesque, du ministère des Transports du Québec, au 418 727-3675, poste 2240.

Québec 

Figure 1 – Avis public qui a paru dans le journal *Le Saint-Laurent portage* du 28 novembre et du 5 décembre 2012

## **RÉSUMÉ DE LA RENCONTRE**

M. Jean Marie Lafrance, maire de Notre-Dame-des-Neiges, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et exprime son souhait pour une solution rapide de la problématique de ce tronçon routier.

M<sup>me</sup> Martine Lévesque présente les personnes responsables du projet : Mme Jacqueline Roy et MM. Richard Dionne, Victor Bérubé et Louis Belzile. Elle explique le déroulement de la réunion, précise que la rencontre porte sur le projet de la route 293 à Notre-Dame-des-Neiges et mentionne la présence d'un registre pour ceux qui veulent s'inscrire et d'une feuille avec les coordonnées du promoteur invitant la population à adresser des commentaires, suggestions ou questions sur le projet. Finalement, l'affiche présentant les scénarios étudiés pourra être consultée aux bureaux de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges et de la MRC Les Basques.

Mme Jacqueline Roy résume le contexte légal d'autorisation environnementale, la justification du projet, la description du milieu, les six scénarios étudiés, les critères qui ont permis de retenir le scénario B que privilégie le Ministère et les étapes à venir.

## COMMENTAIRES ET PRÉOCCUPATIONS

1. a) **Quels sont les raisons du maintien des courbes dans le scénario privilégié (B) ?**  
b) **À l'extrémité nord du projet, il y a des travaux prévus en raison de l'arrivée de la future autoroute 20, comment se fait ce lien ?**  
**Remarques : le travail a été bien fait et on répond aux principales préoccupations en lien avec la zone habitée et le territoire agricole.**  
**(Jean D'Amours, député)**

a) Les courbes respectent les normes et leur présence s'explique par le relief (crêtes rocheuses) et les contraintes anthropiques (carrière, pylônes hydro-électriques).

b) Le projet de l'autoroute 20 et celui de la route 293 sont deux projets contiguës indépendants. Il y aura une concertation dans les étapes de planification et de réalisation de ces deux projets.

2. **Remarque : Le scénario B me convient contrairement au scénario F.**

Aucun commentaire.

3. **Nous sommes très heureux que le travail ait avancé. Il y a plusieurs articles de journaux sur la problématique des accidents sur la route 293, dans les quatre courbes (18 février 2007, série noire ; la Jeune chambre s'inquiète ; Sécurité routière sur la route 293), à la côte du Bic, à la sortie de Sainte-Françoise avec des morts de citoyens de Saint-Jean-de-Dieu.**  
a) **Quand les travaux vont commencer ?**  
b) **S'il n'y avait pas d'audiences publiques, est-ce que le délai pourrait être réduit ?**  
**(Jean-Marie Côté, maire de Saint-Jean-de-Dieu)**

a) Le Ministère consulte la population pour présenter les scénarios qu'il a étudié pour solutionner la problématique de sécurité routière de ce tronçon routier de près de 4 km. Comme promoteur, nous sommes soumis à la législation comme toute autre personne. Les étapes d'autorisation du projet avec l'échéance probable sont les suivantes : dépôt de l'étude d'impact à l'hiver 2013, avis de recevabilité du MDDEP à l'automne 2013, dépôt public de l'étude d'impact par le BAPE au printemps 2014, audiences publiques du BAPE à l'automne 2014, autorisation de la CPTAQ et décret. Processus d'acquisition et préparation des plans et devis. Aussi, les travaux pourraient débuter en 2016 ou en 2017.

b) S'il n'y avait pas d'audiences le délai pourrait être réduit.

4. **La MRC des Basques a transmis des résolutions au MTQ en 2005, 2008, 2011 et 2012 pour la problématique de la route 293. Un autre projet sur la route 132 dans le secteur du nouveau Tim Horton semble avoir eu un cheminement plus rapide. Est-ce que le projet de la route 293 peut suivre le même processus ?**  
**(Bertin Denis, préfet MRC Les Basques)**

Le projet en question du réaménagement de la route 132 fait partie du projet de l'autoroute 20 entre Cacouna et Trois-Pistoles, lequel a déjà été autorisé. Le projet de reconstruction de la route 293 est soumis à la Loi sur la qualité de l'Environnement et au processus de l'évaluation environnementale. Les deux projets sont prioritaires et doivent se réaliser à l'intérieur du cadre réglementaire.

5. **Le conseil municipal de Notre-Dame-des-Neiges s'est positionné en faveur du scénario B. Il a des inquiétudes sur les délais et il juge ce projet essentiel. S'il y a des moyens pour aider à accélérer les délais, nous pouvons vous aider.**  
**(Jean Marie Lafrance, maire de Notre-Dame-des-Neiges)**

Aucun commentaire.

6. **Comme usager de ce tronçon routier, les accidents sont préoccupants parce que ce sont des personnes que l'on connaît qui sont impliquées. Au cours des derniers jours il y en a eu, et même, il y avait un camion qui ne pouvait pas monter la côte en raison de la chaussée enneigée. Des accidents mortels ont eu lieu en 1977 (3 morts), en 1989 (1 mort) et en 2000 (2 morts).**  
**Comme aménagiste, le fait de rendre conforme les courbes et d'éviter le milieu urbain sont des points positifs. L'expropriation de résidences est un élément négatif mais nécessaire afin d'améliorer la sécurité routière. La MRC a ciblé sur le 2<sup>e</sup> Rang Ouest, un secteur déstructuré autorisé par la CPTAQ où ces résidences pourraient être relocalisées. De plus, le comité consultatif agricole s'est positionné sur le projet et est satisfait du scénario B.**  
**(Benoît Rheault, citoyen et aménagiste MRC Les Basques)**

Ces renseignements sont intéressants et ce travail de planification de l'aménagement du territoire peut aider à accélérer le dossier.

7. **Étant une résidente du secteur, je suis favorable au scénario B et je vous félicite de régler le problème d'approvisionnement de l'eau potable. Il y a également un problème de fosse septique en raison de la présence de sols argileux. Est-ce que l'on peut discuter pour ajouter au projet les égouts vers la rue Jean-Rioux ? Il y aurait peut-être la possibilité d'étendre le secteur résidentiel...**  
**(Linda Letourneau)**

Le ministère sait que les puits d'eau potable seront affectés en raison de la localisation de la nouvelle route 293, du pendage et de l'excavation dans le roc. Il est toujours possible de passer en même temps les égouts, mais ce service est de responsabilité municipale. Si nécessaire, tout comme l'aqueduc, une concertation se fera avec les travaux en lien avec l'arrivée de l'autoroute 20. Le MTQ essaie de réaliser ses projets en concertation avec le milieu et en intégrant différentes composantes tout en respectant les responsabilités de chacun.

8. **Est-ce que la période de consultation du BAPE est obligatoire?**  
**(Jean Marie Lafrance, maire de Notre-Dame-des-Neiges)**

Lorsque l'étude d'impact est jugée recevable, le MDDEFP mandate le BAPE pour rendre l'étude d'impact publique. Il y a nécessairement une période d'information et de consultation du dossier par le public. Par la suite, au besoin selon les demandes, il y a une enquête et audiences publiques. La consultation du public à l'étape de la préparation du projet permet de présenter un projet plus complet avec une meilleure acceptabilité sociale.

9. **Le projet est bien. La route 293 est une route régionale importante. Alors pourquoi les conditions routières hivernales de cette route ne sont pas annoncées sur le réseau internet 511 ?**  
**(Réal Lafrance).**

Le service 511 est le service gouvernemental le plus utilisé. Par contre, il est très lourd à alimenter et à garder à jour. Aussi, afin d'offrir un service d'information sur les conditions routières de bonne qualité, le ministère a décidé de consentir ses efforts sur les routes les plus achalandées.

- 10. Merci pour la présentation du projet. La Jeune Chambre avait présenté un document sur la problématique de la route 293. Il y a un consensus autour de ce projet et la Jeune chambre y ajoute son appui. Les raisons de ce consensus sont liées au fait que les résidants connaissent une ou plusieurs personnes qui ont été impliquées dans un accident. Aussi, nous nous questionnons sur les délais de 10 ans pour un projet et s'il est possible de mettre en place, entre temps, des mesures préventives ? (Marc-Antoine Rioux, président de la Jeune chambre)**

La problématique de sécurité est en relation avec une géométrie routière déficiente (courbe et pente) associée aux conditions climatiques hivernales. Aussi, il faut être vigilant pour l'entretien hivernal. Le ministère préfère mettre les efforts à rendre conforme aux normes l'ensemble de ce tronçon routier que d'apporter des solutions ponctuelles qui ne répondront pas aux objectifs fixés. Dans la réalisation des projets routiers, il y a beaucoup d'éléments à considérer et pour lesquels nous n'avons pas le contrôle. Aussi, un délai de 7 à 10 ans est souvent nécessaire.

- 11. Les personnes présentes sont heureuses de vous voir ce soir avec ce projet. On est tous d'accord avec le scénario privilégié et on veut qu'il se réalise rapidement. Par contre, on n'aimerait pas qu'à l'étape de la consultation publique du BAPE des personnes de l'extérieur viennent bloquer le projet. (Léonard Morin, résidant, 3<sup>e</sup> Rang)**

Le rôle du ministère est de préparer un bon projet qui permette de répondre à la problématique de sécurité routière. Les demandes d'audiences publiques doivent être justifiées pour être acceptées. S'il y a de nouveaux éléments de problématiques soulevés, il faut informer le ministère et il sera possible de se concerter avec les autorités intéressées en vue de les solutionner.

- 12. Je suis heureux de voir la volonté du MTQ d'améliorer ce tronçon routier mais déçu des délais. La configuration de la route et plus particulièrement la courbe près de la carrière freine le développement du secteur manufacturier de Saint-Jean-de-Dieu parce que les camions refusent de livrer en période hivernale. Cette situation entraîne des dépenses supplémentaires aux commerces et nuit à leur compétitivité. De plus, nous manquons une opportunité de lien touristique sécuritaire avec le parc national du Lac-Témiscouata dont l'ouverture officielle est prévue en 2013. S'il y a des possibilités de réduire les délais, ce serait apprécié. Pour ce qui est de la courbe et de la pente près de la carrière, est-il possible de consacrer plus de ressources pour que la route soit toujours sur chaussée dégagée ? (Réjean Ouellet)**



Le ministère accueille la proposition. Il s'assure d'un entretien adéquat du réseau routier et une attention particulière sera accordée à ce tronçon, si ce n'est pas déjà le cas.

- 13. Je voudrais que le projet se fasse le plus rapidement possible. J'ai déjà fait un accident en 1983 dans une courbe en raison de la glace noire ? La municipalité de Sainte-Françoise va envoyer une résolution pour appuyer le projet.  
(Jean-Yves Belzile, Sainte-Françoise)**

Aucun commentaire.

- 14. Les trois morts en 1977 étaient mes voisins et ma cousine faisait partie des 2 morts de 2000. Est-ce que le processus de correction du 4 courbes est engagé ou c'est une annonce préliminaire ?  
(Alain Bélanger, comité de développement de Saint-Jean-de-Dieu)**

Le MTQ gère un réseau routier et la direction inscrit les projets dans sa planification selon un cadre financier. Pour ce faire, il faut préparer les projets afin qu'ils soient techniquement réalisables. Le budget est fixé sur une base annuelle et les projets qui visent la sécurité routière sont avantagés. Il n'y a pas d'annonce ce soir, il s'agit de consulter le milieu pour bonifier le projet pour qu'il soit techniquement prêt.

- 15. Depuis que l'on a installé les boîtes postales, il ne faut pas être nerveux pour récupérer le courrier, c'est dangereux...**

Si l'emplacement des boîtes postales n'est pas adéquat, il faut informer Poste Canada.

- 16. Est-ce que le scénario B fait consensus ?  
(Jean Marie Lafrance, maire de Notre-Dame-des-Neiges)  
La MRC Les Basques appuie le scénario B et demande au MTQ de prioriser le projet.  
(Bertin Denis, préfet MRC Les Basques)**

Aucun commentaire.

- 17. Le secteur entre la carrière et le 3<sup>e</sup> Rang, est venteux. Est-ce que vous avez prévu de mettre en place des haies brise-vent ?  
(Alain Théberge)**

Oui, certains corridors de vent ont été identifiés et des arbres et des arbustes seront mis en place.